



FSU Ile de France

La FSU Ile de France organise un colloque - stage le vendredi 11 mars 2011 à la Bourse du travail Paris 13ème sur le thème :

Le travail : contenu et réalité

analyses, revendications, luttes et activités syndicales

Les situations de travail se dégradent, les collectifs sont mis à mal, compromettant la santé, pourrissant la vie et les rapports sociaux.

En même temps, les femmes et les hommes construisent au travail des espaces de liberté, de créativité, redéfinissent l'activité prescrite, pour se développer, (re)construire du collectif, des organisations informelles...

Face aux formes de dégradation à l'œuvre dans les organisations de travail, des résistances actives s'organisent et se développent, individuellement et collectivement, dans tous les secteurs d'activité. Pour les organisations syndicales qui se positionnent comme vecteurs de la transformation des situations de travail à l'initiative des salariés, c'est un point d'appui incontournable et prometteur.

La journée sera partagée entre une matinée consacrée à la question de la **réalité du travail : dégradations, difficultés, résistances** avec notamment Philippe Davezies (enseignant-chercheur en médecine et santé au travail. Université Claude Bernard Lyon1).

Un repas pris en commun sur place permettra de poursuivre la discussion.

L'après midi autour d'Yves CLOT (professeur de la chaire de psychologie du travail au CNAM) auteur du livre «*Le travail à cœur pour en finir avec les risques psychosociaux* » entouré de dirigeants nationaux de syndicats nous nous interrogerons sur l' **urgence syndicale d'agir sur le travail**.

Vous pouvez vous inscrire à ce stage régional en suivant les consignes ci-dessous.

S'inscrire au stage de formation syndicale du Vendredi 11 mars 2011 :

C'est un droit !

Attention faites les **deux démarches** :

Tout personnel titulaire ou auxiliaire a droit à 12 jours d'autorisation d'absence par an pour participer à des stages de formation syndicale, organisés par un organisme agréé comme le Centre National de Formation Syndicale de la FSU.

1°/ Déposez votre demande par voie hiérarchique impérativement avant le 11 février

Pour s'inscrire, il faut recopier la demande ci-dessous à la main ou la télécharger sur le site FSU78 et l'adresser par voie hiérarchique au Recteur ou à l'Inspecteur d'académie ou à son équivalent selon le cas, un mois avant la date du stage soit avant le 11 février.

Modèle de demande de congé pour formation syndicale

Nom

Prénom

Grade

Affectation

Adressé à Monsieur le Recteur **OU** à Monsieur l'Inspecteur d'académie

Sous couvert du chef d'établissement **OU** de l'IEN ..

Conformément aux dispositions de la loi N°84-16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires *, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 11 mars 2011 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Bourse de Travail de Paris 75003.

Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13/01/2009 pour le fonction publique et arrêté du 30/11/2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale)

A....., le..... Signature

* Pour les non titulaires, remplacer par : de la loi n°82-997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État.

2°/ Inscrivez-vous impérativement,

soit en renvoyant le talon ci-dessous à la FSU Ile de France — 173 rue de Charenton 75012 PARIS soit par courrier - par e-mail : idf@fsu.fr

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :/...../...../.....	Courrier électronique :@
Affectation : Catégorie :	
Syndiqué(e) FSU : <input type="checkbox"/> oui	Syndicat National : <input type="checkbox"/> non
S'inscrit au STAGE du Vendredi 11 mars 2011 à Paris Début du stage : 9h30 - accueil dès 9h. Fin du stage : 17h	
Déjeunera le midi (repas convivial sur place): <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (important pour réserver les repas) 8 € à payer sur place.	